

AGIRH Avancement d'échelon

Ref. PRH-AGH00-F009

PRÉSENTIEL - CLASSE À DISTANCE

1 jour - 7h

LIEU

Sur site, Amiens, Toulouse

PUBLIC

Gestionnaire de Carrières

NIVEAU

Fondamental

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Avoir suivi les formations :
Dossier de l'Agent PRH-AGH00-F001
Décisions et Courriers PRH-AGH00-F007
Statut du personnel non médical PRH-AGH00-F036
Connaissance de la gestion de carrière du personnel hospitalier (non médical)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir maîtriser le processus métier d'avancement d'échelon

PROGRAMME

Vérification du paramétrage

- Ayants droits (statut, grades)
- Paramétrage des règles de calculs des agents sortis (Congé parental, mise en disponibilités, détachés)
- Règles d'avancement
- Grille Indiciaire

Sélection des agents promouvables

Génération des propositions d'avancement

- En réel, en simulation

Présentation des différents tableaux de propositions d'avancement d'échelon

Édition du tableau d'avancement d'échelon Word/
Transfert des données sous Excel

Vérification et mise à jour des propositions

Contrôle du paramétrage de la maquette de décision d'avancement d'échelon

Intégration mensuelle ou annuelle des propositions

Édition de masse des décisions d'avancement d'échelon

En option : Revalorisation indiciaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES

A la charge du MiPih

- Support pédagogique fourni
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production
- Mise en situation sur l'environnement de formation
- Travaux pratiques basés sur un cahier d'exercices

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard

INTERVENANTS

Formateur spécialiste dans la gestion de carrière de la FPH

EVALUATION DES ACQUIS

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les formalités sont consultables sur notre site internet
<https://www.mipih.fr/formations>

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin